

► Informations générales

Cours	
Titre	Biodiversité I (3 crédits)
Sigle	BIO1334
Site StudiUM	Groupe A : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=200851 Groupe B : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=200854 Groupe C : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=200857
Faculté / École / Département	Arts et Sciences / Sciences Biologiques
Trimestre	Automne
Année	2021
Mode de formation	En présentiel
OÙ et QUAND	<p>Théorie : Les LUNDIS 8h30 à 10h30, à l'auditorium A3502.1 du Pavillon MIL</p> <p>Travaux pratiques :</p> <p>Groupe A Laïus lundi 13h30-14h30 A2543-MIL TP lundi 14h30-16h30 B1224-MIL</p> <p>Groupe B Laïus mardi 8h30-9h30 A3521.1-MIL TP mardi 9h30-11h30 B1224-MIL</p> <p>Groupe C Laïus mardi 12h30-13h30 A2553-MIL TP mardi 13h30-15h30 B1224-MIL</p>
Déroulement du cours	<p>Le cours se déroule en 3 portions distinctes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Un volet théorique commun à tous, en présentiel dans un auditorium de l'aile A du Pavillon MIL. Ce volet aura lieu le lundi matin, et on y verra les notions théoriques de la semaine, dont les notes de cours vous auront été fournies (téléversées sur StudiUM) au préalable. Il est fortement recommandé de lire ces notes de cours AVANT le cours, pour faciliter la prise de notes. 2- Un volet de travaux pratiques en deux temps : <ol style="list-style-type: none"> a. Dans un premier temps, un assistant d'enseignement (chef-démo) vous présentera un laïus sur la séance de la semaine pendant 1h. Ce laïus n'est pas au même endroit et pas au même moment pour tous, et dépend de votre affiliation au groupe A, B ou C! Vérifiez cette information au préalable dans votre Centre étudiant b. Dans un deuxième temps, immédiatement après le laïus, vous vous rendez à la salle de laboratoire, où vous effectuerez le laboratoire présenté durant le laïus. Vous aurez alors les deux heures restantes pour compléter votre rapport de laboratoire, que vous devez remettre avant de quitter la salle à la fin du laboratoire.

Charge de travail hebdomadaire	Pour chaque heure de cours magistral, il est attendu que l'étudiant(e) investira 1h de travail personnel consistant en la réorganisation et relecture de ses notes de cours, et la lecture des notes de cours préparées par l'enseignant. Le matériel contenu dans les diapositives est INSUFFISANT pour les examens et l'étudiant(e) devra s'assurer de <u>prendre des notes pendant les cours</u> pour s'assurer d'avoir toutes les informations en main pour étudier et réussir ses examens.
---------------------------------------	--

Enseignant

Nom et titre	Pierre-Luc Chagnon, professeur adjoint
Coordonnés	Courriel : pierre-luc.chagnon@umontreal.ca
Disponibilités	Disponible <u>en tout temps</u> par courriel, ou sur prise de rendez-vous à mon bureau les mercredis, jeudis et vendredis.

Personnes-ressources

Nom, titre et coordonnées	Chef-démos : Charbel Hanna (Groupe A) (charbel.hanna@umontreal.ca) Georges-Étienne Charette (Groupe B) (georges-etienne.charette@umontreal.ca) Charlotte Hagelstam-Renshaw (Groupe C) (charlotte.hagelstam.renshaw@umontreal.ca)
Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Nomenclature et systèmes de classification des organismes vivants. Diversité, structures et types d'organisation des Procaryotes, des Protistes, des Mycètes et des Plantes . Travaux pratiques.
Place du cours dans le programme	L'étudiant(e) se familiarisera avec les différentes formes et fonctions qui ont évolué à travers le vivant. Ce cours touche très sommairement les procaryotes (qui sont vus en détails dans des cours de microbiologie comme MCB1979) et omet le règne Animalia (animaux), qui sont vus dans Biodiversité II (BIO1434)
Description détaillée	Ce cours est central à la formation d'un biologiste. Après ce cours, tel que détaillé dans la section « objectifs » ci-dessous, l'étudiant(e) sera apte à reconnaître les différents groupes du vivant lorsqu'il les croisera en nature ou en laboratoire, et sera à même de mieux comprendre comment leurs différentes structures permettent de retracer leur histoire évolutive et de comprendre leur rôle écologique dans l'environnement.

► Objectifs visés

Objectifs généraux

À la fin du cours :

- 1) l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:
 - nomenclature et système de classification des êtres vivants ;
 - diversité biologique des êtres vivants ;
 - structures et types d'organisation des protistes, mycètes, algues et plantes.
- 2) l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:
 - reconnaître et identifier les structures caractérisant les différents taxons représentant le domaine des Eucaryotes ;
 - Discuter de l'histoire évolutive des grands groupes eucaryotes et de leur(s) rôle(s) écologique(s).

► Calendrier Cours théoriques et T.P. associés

Dates	Contenu
13 septembre 2021	Introduction, systématique et dynamiques évolutives
20 septembre 2021	Archaeplastida
27 septembre 2021	Autres protistes photosynthétiques
4 octobre 2021	Autres protistes non photosynthétiques
11 octobre 2021	ACTION DE GRACES
18 octobre 2021	SEMAINE DE LECTURES
25 octobre 2021	INTRA T.P. (à votre heure TP habituelle) et THÉORIQUE (heure du cours théorique)
1er novembre 2021	Champignons
8 novembre 2021	Bryophytes
15 novembre 2021	Monilophytes et Lycophytes
22 novembre 2021	Gymnospermes
29 novembre 2021	Angiospermes I
6 décembre 2021	Angiospermes II
13 décembre 2021	FINAL THÉORIQUE et TP (ensemble dans la même salle)

Évaluations (**vous trouverez les locaux pour chaque examen sur le site du registraire)

#	Moyens	Dates	Pondération (%)
1	INTRA théorie	25 octobre 2020	30
2	Intra T.P.	25 octobre 2020 (A) 26 octobre 2020 (B,C)	5
3	FINAL théorie RÉCAPITULATIF	13 décembre 2020	50
4	Final T.P. non-récapitulatif	13 décembre 2020	5
5	Rapports de laboratoire remis à chaque semaine	Chaque semaine	10

Attention ! Exceptionnellement, les dates des évaluations et de remises des travaux sont susceptibles d'être modifiées en cours de trimestre. Vous serez informé à l'avance de ces modifications.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen Règlement des études 9.7 et 9.9 (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#evaluation-des-apprentissages>)

Matériel autorisé Vous aurez évidemment accès à votre documentation considérant la nature virtuelle de l'examen. Toutefois, **aucune collaboration entre étudiants** durant l'examen ne sera tolérée. Toute forme de **communication entre étudiants pendant les heures des examens** sera considérée comme une **infraction grave**.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	21 septembre 2020
Date limite d'abandon	5 novembre 2020
Fin du trimestre	22 décembre 2020
Évaluation de l'enseignement	À communiquer.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire (<http://registraire.umontreal.ca/accueil/>) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>